

FORMATION

VITICULTURE GRANDEUR NATURE

Du 10 novembre 2026 au 11 mars 2027

PROGRAMME



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation **“Viticulture grandeur nature”** est organisée par **Ver de terre Production et l'association Arbre et Paysage 32 (AP32)**. Se déroulant **sur quatre mois**, elle fait intervenir un panel de formateurs(rices), d'expert(e)s et de viticulteurs(rices) sur des thématiques en lien avec la conduite de la vigne.

Face aux pressions environnementales et sociales, le monde agricole est en transition et les viticulteurs(rices) sont amenés à faire évoluer leurs pratiques. Vous êtes de plus en plus nombreux à souhaiter pratiquer l'**agroécologie** sur vos domaines, exprimant un besoin accru de formation.

La formation “Viticulture grandeur nature” vous permettra de vous approprier les techniques de productions agroécologiques en développant une **stratégie d'amélioration des sols**, en travaillant sur le **choix du matériel végétal et la taille physiologique** de la vigne et en explorant une diversité **d'itinéraires techniques**.

La formation se déroule du 10 novembre 2026 au 11 mars 2027.

Elle **regroupe des participants ayant un projet d'installation ou installé dans toute la France** et est réalisée **entièrement à distance** via deux modalités :

- Des parcours de **e-learning** où seront accessibles 24/24h et 7/7j des cours vidéos, des exercices ainsi qu'un forum pour échanger avec les formateurs(rices) et les autres participant(e)s.
- Des **classes virtuelles**, pour échanger avec les formateurs(rices) et des professionnel(le)s expert(e)s qui répondront à toutes vos questions.
Ces visioconférences auront lieu le jeudi de 18h à 20h

La formation permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle **RS7136 “Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole”, reconnue par l'Etat français**.

La certification professionnelle enregistrée auprès de France Compétences peut être valorisée dans votre parcours professionnel. Elle permet une reconnaissance des compétences acquises, en lien avec la mise en place de techniques de production agroécologiques.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation a pour objectif de vous transmettre les connaissances théoriques ainsi que leurs applications pratiques permettant de mettre en place des systèmes de cultures durables et productifs, selon les méthodes agroécologiques.

Les compétences visées par la **certification RS7136 "Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole"** sont :

- > **Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole en s'appuyant sur des indicateurs, des outils de diagnostic et de mesures**
- > **Analyser et caractériser les solutions techniques disponibles en agroécologie, afin de choisir celles qui seront les plus adaptées aux besoins identifiés à partir du diagnostic du sol agricole et des conditions de mise en œuvre.**
- > **Concevoir le plan d'action destiné à l'intégration d'un système agroécologique durable dans une exploitation agricole**
- > **Choisir et associer au plan d'action les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux.**

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La formation **“Viticulture grandeur nature”** s’adresse particulièrement aux agriculteurs(rices), porteurs(ses) de projet, technicien(e)s et conseillers viticoles.

La formation s'adresse à un **public national**.

Chaque candidature à la formation est étudiée par Adrien Alejandro, responsable pédagogique de la formation. Le ou la candidat(e) :

- doit être installé(e) ou porteur de projet d’installation agricole
- ou être en poste dans le secteur agricole (techniciens, conseillers, chefs de culture...)
- ou être titulaire d’un [diplôme agricole](#) (CAPA, BPREA, BTS, etc.)

Pour que la candidature soit recevable, le candidat doit détailler son projet professionnel, ses besoins, sa motivation ; un test de positionnement doit être complété lors de l’inscription. Il permet d’évaluer le profil du candidat et de procéder à l’étude du dossier.

Les stagiaires doivent être en mesure d’utiliser des **outils informatiques de base** (outil de visioconférence, micro et caméra, réception et envoi d’emails, téléchargement et envoi de fichiers pdf, photo etc.).

Délais d’inscription : les inscriptions sont ouvertes jusqu’à deux semaines avant le début de la session. Une fois votre inscription réceptionnée nous revenons vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés.

Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) :

Nous recommandons au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l’accueillir dans des conditions optimales.

Votre référente handicap : **Sarah Bousseilaire** – sarah.bousseilaire@verdeterreprod.fr

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

E-learning

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation, ainsi qu'un guide d'utilisation de la plateforme.

Les parcours de **e-learning** sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Ils sont composés de différentes ressources pédagogiques : courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc. Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, à leur rythme, en autonomie.

Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation.

Les participants peuvent télécharger les scripts et les supports de formation des parcours e-learning.

Classes virtuelles

Les **classes virtuelles** sont des temps de formation pendant lesquels l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée.

Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants
- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, **une assistance technique et pédagogique** est mise en place pour les participants. Une animateur est disponible par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants lors de la classe virtuelle. Les

participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance technique et pédagogique : adrien.alejandro@verdeterreprod.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

E-learning

Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

Classes virtuelles

La formation compte 15 classes virtuelles. **Il est obligatoire d'assister à 80% des classes virtuelles, soit 12 classes virtuelles.**

Les absences aux classes virtuelles doivent être exceptionnelles et justifiées par mail au responsable de la formation plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un questionnaire sur la thématique abordée, à compléter par les stagiaires.

L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

Certification et examens

La formation est certifiante, et permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle [RS7136 "Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole"](#).

A ce titre, vous vous engagez à vous présenter à **deux temps d'examens** qui font partie intégrante du parcours de formation et permettent d'évaluer les connaissances et capacités acquises en e-learning et lors des classes virtuelles, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Un certificat de fin de formation attestant de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation est remis à chaque participant.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification visée.

INTERVENANTS

Les parcours de e-learning et les classes virtuelles sont assurés par Adrien Alejandro, responsable pédagogique de Ver de terre Production et par des intervenant(e)s extérieur(e)s possédant des compétences et une expertise dans un domaine particulier.

Marceau Bourdarias: Chercheur, formateur et conseiller, Marceau développe depuis une dizaine d'années la nouvelle interprétation de la conduite de la vigne et des arbres qui fonde l'approche d'Architecte Du Vivant.

François Dargelos: Viticulteur sur le domaine familial de 36 ha en Côtes de Gascogne et formateur, conseiller, membre de la corporation d'Architecte Du Vivant

Florian Beck Hartweg: Vigneron, il cultive ses vignes en bio sur le Grand Cru Frankstein, où il élabore des vins minéraux et équilibrés grâce à un travail du sol soigné et des vendanges manuelles.

Robin Euvrard: Installé depuis 2020 dans le vignoble nantais, Robin pratique une viticulture régénérative. Lauréat de la bourse Nuffield en 2023, il a fait de sa vigne « un laboratoire à ciel ouvert. » Formateur au sein de la société ECO-DYN

Marie-Pierre Lacoste-Duchesne: Ingénieure agronome et œnologue, elle accompagne les propriétés viticoles depuis plus de 15 ans dans tout le Bordelais. Très engagée pour une viticulture plus intégrée et respectueuse de l'environnement, elle a entamé une transition agro-écologique il y a plus de 10 ans sur son propre vignoble à Barsac.

Lilian Bauchet: Ancien informaticien reconverti en vigneron bio dans le Beaujolais, Lilian Bauchet s'est tourné vers les cépages hybrides pour s'affranchir des traitements phytosanitaires. Il expérimente aujourd'hui une quarantaine de ces variétés résistantes sur son domaine de deux hectares afin de produire des vins naturels.

Julien Albertus: Arrivé en 2010 au domaine alsacien Kumpf et Meyer en Alsace, il a apporté ses idées et ses convictions pour convertir l'ensemble du vignoble à l'agriculture biologique. Dans un profond respect des sols et du vivant, il y élabore aujourd'hui des vins naturels.

Nicolas Dubreil: Technicien viticole et spécialiste de l'agroécologie, Nicolas Dubreil accompagne les agriculteurs dans la transition vers la conservation des sols. Il intervient notamment comme conseiller et formateur sur le choix, l'implantation et le pilotage des couverts végétaux en viticulture.

CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Durée totale de **47 heures** dont :

- **2 parcours e-learning** d'une durée totale de 8 heures
- **15 classes virtuelles** d'une durée totale de 32 heures
- **7 heures d'examens** à distance

Les **parcours e-learning** sont accessibles à la date renseignée et disponible à vie par la suite. Pour chaque parcours, un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire.

La majorité des **classes virtuelles** a lieu les **jeudi et débutent à 18h00**. Un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire à la fin de chaque classe virtuelle.

*Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.*

Format	Date	Intitulé	Intervenant
E-learning	Ouvert le 10/11/26	Diagnostiquer la santé des sols : la boîte à outils (2h30)	
Connaître les principaux outils et indicateurs pour diagnostiquer son sol			
Classe virtuelle	10/11/2026 18h-20h	Viticulture régénératrice : enjeux et base de pédologie	Robin Euvrard
Introduction à l'étude de la fertilité d'un sol viticole et enjeux pour la viticulture de demain			
Classe virtuelle	12/11/2026 18h-20h	Améliorer le fonctionnement organo-minéral du sol par les apports organiques	A venir
Faire les bons choix d'apports organiques selon l'état de fertilité de la parcelle			
Classe virtuelle	19/11/2026 18h-20h	Retour d'expérience d'un vigneron	Julien Albertus
Construire sa stratégie organique à court, moyen et long terme			

Format	Date	Intitulé	Intervenant
E-learning	Ouvert le 10/11/2026	Observer, comprendre et tailler la vigne (5h30)	
Être capable d'observer sa plante au cours de la saison, de connaître sa morphologie et d'en comprendre les fonctions physiologiques			
Classe virtuelle	26/11/2026 18h-20h	Cépages résistants : faciliter l'agroécologie ?	Lilian Bauchet
Repenser la sélection des cépages résistants			
Classe virtuelle	03/12/2026 18h-20h	Choix du matériel végétal et plantation	Marceau Bourdarias
Choisir le matériel végétal et prendre en compte la qualité du système racinaire lors de la plantation			
Classe virtuelle	10/12/2026 18h-20h	Taille physiologique et flux de sève	A venir
Effectuer les bons gestes de taille pour tenir compte de leurs impacts sur la santé et la résilience de la plante			
Classe virtuelle	17/12/2026 18h-20h	Retour d'expérience de vigneron(ne)s	Marie Pierre Lacoste Duchesne Louis Modat
Retours d'expérience et conseils concrets			
Classe virtuelle	07/01/2027 18h-20h	Etude de la flore spontanée et gestion des couverts végétaux	François Dargelos
Interpréter la bio-indication de la flore spontanée et choisir des couverts végétaux en fonction des ses objectifs			
Classe virtuelle	14/01/2027 18h-20h	Itinéraire technique de couvert végétal en zone de contraintes hydriques	Nicolas Dubreil
Pilotage des couverts végétaux dans le vignoble quand la contrainte hydrique est importante			
Classe virtuelle	28/01/2027 18h-20h	Phytopathologie	A venir
Solutions écologiques pour les problèmes phytosanitaires			
Classe virtuelle	04/02/2027 18h-20h	Aménager les parcelles : hydrologie régénérative et agroforesterie	Marie-Pierre Lacoste Duchesne
Mettre en œuvre la régénération du cycle de l'eau et développer un système agroforestier			

Format	Date	Intitulé	Intervenant
Classe virtuelle	11/02/2027 18h-20h	Construction d'outils pour la vigne	A venir
<i>Outils autoconstruits : comment s'y prendre, quelles compétences, se projeter dans l'adaptation des outils pour qu'ils répondent au mieux aux pratiques de chacun.</i>			
Classe virtuelle	18/02/2027 18h-20h	Un exemple de vignoble agroécologique	Florian Beck Hartweg
<i>Retrouver un équilibre afin de limiter les traitements</i>			
Classe virtuelle	25/02/2027 18h-20h	Vinification douce : regard de l'oenologue	A venir
<i>Maîtriser les facteurs essentiels qui conditionnent l'élaboration des vins et la typicité des cuvées</i>			
Classe virtuelle	04/03/2027 18h-20h	Itinéraire technique sur une année	Robin Euvrard
<i>Quelles applications concrètes dans vos pratiques dans ce qui a été vu lors de la formation ?</i>			
Classe virtuelle	11/03/2027 18h-20h	Les travaux en vert d'été : palissage et vendanges en vert	Marceau Bourdarias
<i>Planifier les opérations d'ébourgeonnage, épamprages, rognage, palissages et de les piloter précisément</i>			
EXAMENS	Principes agronomiques - Pratiques agrifiantes et dégradantes des sols - Diagnostic d'un sol sur la base de photos fournis - Choix de pratiques pour la plantation d'une parcelle Techniques de production agroécologique - Indicateurs de durabilité économique, environnementale et sociale QCM (Questionnaire à choix multiples) final - Questions fermées sur l'ensemble des thématiques abordées dans la formation		

TARIFS ET FINANCEMENT

Le coût d'inscription au parcours de formation s'élève à **1440 € TTC**.

Les frais de formation peuvent être en tout ou partie financés, selon votre situation.

Financement avec vos droits CPF (Compte Personnel de Formation)

Cette formation vous délivre une certification professionnelle reconnue par l'État, à ce titre vous pouvez utiliser vos droits à la formation disponibles sur votre compte personnel de formation (CPF).

Le CPF est utilisable tout au long de votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif).

Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser France Travail ou votre employeur pour compléter le paiement.

Suite au décret du 30 mars 2026, un reste à charge de 150 € est demandé lors de l'inscription à une formation certifiante financée par le CPF, à régler directement sur le site moncompteformation.gouv.fr

Salariés agricoles et non agricoles

Les frais d'inscription ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge soit 2 semaines avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.

France Travail

Pour les demandeurs d'emploi, les frais de formation peuvent être pris en charge par France Travail, sous réserve de validation par leurs services.

Financement autonome

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, un paiement d'un acompte de 288 € TTC est demandé 14 jours après la signature du contrat de formation. Une mensualisation du paiement du solde est ensuite mise en place, en 4 fois (mensualité de 288 € TTC).